



Projet Pédagogique

Accueil de loisirs

« Velay Ouest »

Mercredis hors vacances scolaires

De septembre 2025 à juillet 2026

<https://villeauvergne.org/centres/mercredis-velay-ouest-loudes-allegre-st-paulien/>



« le secteur Velay Ouest »

Le secteur « Velay Ouest », une convention conclue entre 19 communes :

Loudes, Chaspuzac, Sanssac, Saint Jean de Nay, Vazeille, Vergezac, Saint Vidal, Fix, Saint Paulien, Borne, Allègre, Céaux d'Allègre, Lissac, Darsac, Saint Geney, Bellevue la Montagne, Vernassal, Monlet, Blanzac.

L'accueil de loisirs de Loudes est l'un des deux centres du **secteur Velay Ouest** (le deuxième est à Saint Paulien). Ces deux centres fusionnent les mercredis en dehors des vacances et pendant les vacances de Noël.

Ils sont gérés par l'association « **Ville Auvergne** » depuis 10 ans.

nous contacter



organisateur :

« association Ville Auvergne »



06.60.16.76.39

04.71.76.88.10



contact

@villeauvergne.org

accueil de Loudes

7 Pôle Enfance Jeunesse

43320 LOUDES

06.42.24.31.90

09.52.65.09.98



al-loudes@villeauvergne.org



accueil des enfants :

Où, quand, comment ?

7h30-9h

Accueil des enfants à
l'école publique de
Saint Paulien

7h30-9h10

Accueil des enfants à
L'accueil de loisirs de
Loudes



9h10 - 17h

Les enfants passent
tous la journée au
centre de loisirs de
Loudes (cantine au
Relais 3 Pommes
entre 11h45 et
13h15)



17h15-18h

Accueil du soir à
l'école publique de
Saint Paulien

17h00-18h

Accueil du soir au
centre de loisirs de
Loudes

Les locaux

L'entrée



Le jardin



salle des 3-6 ans



coin lecture grands



coin acti des grands



coin jeux des grands



Tarifs, inscriptions et réservations

Inscriptions :
journée ou demi journée,
régulières ou
occasionnelles

5 euros
d'adhésion par an
et par famille

Réservation par
mail, sms ou
portail famille
(auprès du centre de son
secteur)

Réservation une
semaine à l'avance
au plus tard

Factures
mensuelles

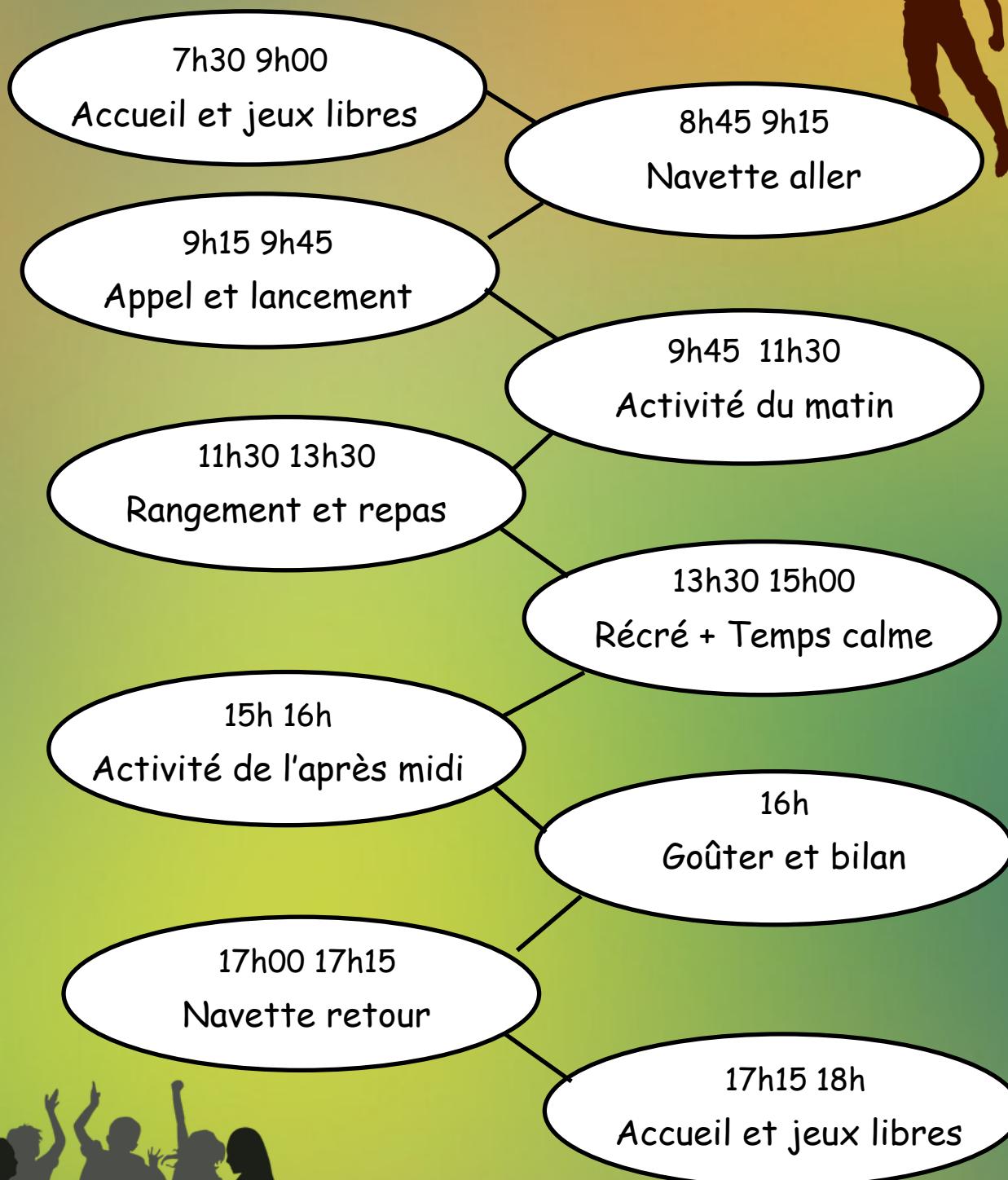
(règlement par chèques,
chèques vacances, virement,
ou cesu)

TARIFS	Taux d effort	Minimum	Maximum	Repas	Hors SU
Journée	Qf x 0.0118	6.20 euros	12 euros	+ 1 euros	+ 3 euros
Demi journée	Qf x 0.00708	3.72 euros	7.20 euros	+ 1 euros	+ 3 euros



accueil des enfants :

Que fait on ?



accueil des enfants :

avec qui ?



Stéphanie Arnaudon

Directrice Loudes et
animatrice 3/6 ans

Matthéo Laurrain
Animateur 6/13 ans et
directeur adjoint
Loudes



Remy Laurent

Animateur permanent
Velay Ouest

Gwendoline Dochez
Animatrice 3/6 ans



Les objectifs du PCDT

- Promouvoir une médiation du patrimoine et des espaces naturels

Projet 2026 -> création d'un observatoire à biodiversité

- Favoriser les interactions positives et la connaissance des droits de l'enfant

Projets 2026 -> travail important sur les règles de vie et leur mise en place de manière démocratique.

-> travail en association avec la caserne de pompiers pour sensibiliser aux dangers du quotidien

- Découvrir et pratiquer de nouveaux domaines artistiques

Projets 2026 -> travail sur la relation entre la musique et l'image

nos objectifs

Favoriser les interactions positives et la connaissance des droits de l'enfant induits

- Apprendre aux enfants à se respecter
- Apprendre aux enfants à communiquer pour se comprendre
- Apprendre aux enfants à collaborer
- Apprendre aux enfants quels sont leurs droits et leurs devoirs
- En permettant aux enfants de découvrir le monde, l'histoire et les hommes

promouvoir une médiation du patrimoine et des espaces naturels

- Apprendre aux enfants à observer, protéger, et nommer la nature.
- Permettre aux enfants de découvrir le monde extérieur.
- Permettre aux enfants de se documenter.
- Permettre aux enfants de découvrir le patrimoine locale.
- Permettre aux enfants de faire des expériences scientifiques.

Découvrir et pratiquer de nouveaux domaines artistiques

- Initier les enfants aux arts plastiques
- Initier les enfants aux arts de la scène
- Initier les enfants à la musique
- Initier les enfants à la littérature jeunesse
- Initier les enfants à l'artisanat d'art
- Proposer des sorties culturelles aux enfants
- Mettre en place des rencontres avec des artistes
- Développer la créativité des enfants

Measures pour les enfants porteurs de handicap

Nous accueillons régulièrement des enfants porteurs de handicap (maladies génétiques, handicaps moteurs, autisme) ou des enfants à besoins spécifiques (trouble du comportement, TDA/H, etc...)

Pour chacun d'eux, un projet d'accueil est discuté avec la famille.

Il est dans l'intérêt de certains d'être accompagnés par un animateur supplémentaire. Dans ce cas nous faisons appel au Dahlir 43 qui facilite nos démarches.

Dans tous les cas nous tenons à préparer l'accueil, les locaux et les équipes. Pour éviter les incompréhensions, nous faisons aussi un travail de préparation et de sensibilisation auprès des autres enfants.



Relation familles et structure

Les familles sont associées au fonctionnement du centre de loisirs par leur adhésion annuelle.

Nous mettons en place une permanence tous les mardis de 10h à 16h en dehors des périodes de fonctionnement.

Les inscriptions se font par téléphone, par mail ou via le portail famille.

Des temps d'échanges informelles ont lieu tous les mercredis car les parents sont invités à accompagner leurs enfants à l'intérieur.

Le site internet est mis à jour chaque semaine. Les parents peuvent y consulter les photos des temps forts de chaque journée.

Les rassemblements sont plutôt organisés pendant les vacances sur des soirée où les parents sont plus disponibles. Les enfants qui fréquentent le centre les mercredis sont tous des enfants qui viennent pendant les vacances.

Nous faisons régulièrement des appels au don (jeux, livres, vêtements de rechange) et impliquons les familles dans la distribution des flyers (périodes de vacances) dans les écoles de leur secteur.